**Segment de haut niveau**

Conférence des Nations Unies sur la biodiversité 2020, Kunming, République populaire de Chine, « Vers une civilisation écologique : Bâtir un avenir collectif pour toute vie sur Terre »

**Table ronde B : Combler le déficit de ressources financières et garantir un moyen de mise en œuvre**

Transformer les mesures d’encouragement, mobiliser des ressources et harmoniser les flux de capitaux en appui à la diversité biologique, y compris au moyen des programmes de rétablissement économique de la COVID-19

**Contexte**

La diversité biologique renforce le fonctionnement des écosystèmes et offre des avantages importants pour le bien-être humain. Plus de 44 billions $US de la valeur de la production économique, c’est-à-dire plus de la moitié du PIB mondial, dépendent hautement ou moyennement des services écosystémiques (World Economic Forum, 2020). Pourtant, la diversité biologique connaît actuellement le déclin le plus rapide de l’histoire de l’homme.

Des mesures politiques urgentes sont requises aux niveaux mondial, régional et national, afin de transformer les modèles économiques, sociaux et financiers, et ainsi stabiliser l’appauvrissement de la diversité biologique d’ici à 2030 et permettre le rétablissement des écosystèmes naturels d’ici à 2050, conformément au Rapport d’évaluation sur la diversité biologique et les services écosystémiques 2019 de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. La mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 exige une mobilisation des ressources financières sans précédent de toutes les sources, le renforcement des capacités à tous les niveaux et l’intégration de la diversité biologique dans tous les secteurs économiques pertinents.

**Moyens de mobiliser les ressources nécessaires**

1. Le Groupe d’experts sur la mobilisation des ressources de la CDB (2020) estime que la mobilisation des ressources est essentielle à la réalisation du changement transformateur nécessaire et au succès du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Le Groupe propose une démarche à trois volets :
	1. Réduire ou réacheminer les ressources financières nuisibles pour la diversité biologique;
	2. Créer des ressources financières supplémentaires, tant nationales qu’internationales, de toutes les sources afin d’atteindre les trois objectifs de la Convention;
	3. Améliorer l’efficacité de l’utilisation des ressources.
2. La mobilisation efficace des ressources de toutes les sources exige des changements transformateurs, inclusifs et équitables à l’échelle des économies et de la société. Elle exige aussi la participation de tous les paliers de gouvernement, ainsi que du secteur privé et des institutions financières publiques et privées. Les groupes de parties prenantes, de même que les peuples autochtones et les communautés locales peuvent aussi jouer un rôle important, notamment en mobilisant des ressources non financières.
3. Plusieurs rapports ont mis en évidence la nécessité d’accroître considérablement les ressources financières afin de garantir une mise en œuvre efficace du cadre mondial de la biodiversité. Par exemple, le rapport TNS/Paulson indique que les *Parties doivent collectivement combler le déficit de financement de la diversité biologique (évalué à 700 milliards de dollars par année) d’ici à 2030, en augmentant le soutien financier pour la diversité biologique de toutes les sources et en réduisant les dépenses qui nuisent à la diversité biologique.*
4. Éliminer les subventions nuisibles à la diversité biologique (évaluées de manière conservatrice à 500 milliards de dollars par année) peut contribuer à réduire les besoins financiers et à mobiliser des ressources supplémentaires pour la diversité biologique, à condition qu’une part des économies réalisées en éliminant les conséquences nuisibles soit transformée en dépenses ayant des conséquences positives pour la diversité biologique.
5. Bien que les ressources financières publiques internationales et nationales demeurent un facteur important de l’équation, les ressources publiques à elles seules seront vraisemblablement insuffisantes pour relever ce défi financier, et la mobilisation de capitaux institutionnels et privés de tous les acteurs, y compris le secteur financier, sera essentielle.
6. Le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 a le potentiel de favoriser les changements transformateurs au niveau des ressources financières nécessaires à la réalisation de la Vision 2050 de Vivre en harmonie avec la nature. Le Dasgupta Review (2021) révèle que notre mécanisme financier mondial est essentiel afin de favoriser un engagement plus durable avec la nature et que, par conséquent, nous avons besoin d’un mécanisme qui procure le flux financier nécessaire pour atteindre les objectifs pour la diversité biologique. Les gouvernements, les banques centrales, les institutions de financement internationales et les institutions du secteur privé auront un rôle à jouer. Les acteurs financiers peuvent aussi aider à gérer et atténuer les risques et les incertitudes associés à notre engagement non durable envers la nature.
7. « Procurer le flux » signifie diriger les investissements financiers, publics et privés, vers des activités qui améliorent nos stocks d’actifs naturels et encouragent la consommation et la production durables. Cela exige les actions suivantes de la part des institutions financières :
	1. Gérer les risques, les dépendances et les impacts des investissements dans la diversité biologique, en adoptant et en appliquant des normes (environnementales et sociales/biodiversité) et en intégrant ces risques liés à la nature à leurs décisions financières (financement vert);
	2. Mobiliser le financement pour une économie pro-nature/favorable à la nature, (*projets de conservation, intégration de la diversité biologique dans les secteurs économiques afin de favoriser une utilisation durable, financement des transitions, solutions fondées sur la nature…)* et élaborer des mécanismes de financement adéquats tels que le financement mixte (financer le verdissement);
	3. Aider les pays à développer des stratégies nationales, des plans nationaux de financement de la diversité biologique et un environnement de facilitation pour le secteur financier (réglementations, soutien, outils et mesures d’encouragement fondés sur le marché…), notamment par le biais de banques de développement publiques;
	4. Établir des rapports et divulguer les risques et les occasions fondés sur la nature (voir les travaux de l’Équipe spéciale de la divulgation financière fondée sur la nature).

8. Il existe de nombreux moyens de répondre à la COVID-19, comprenant à la fois des mesures d’encouragement à court terme et des mesures à plus long terme pour « reconstruire mieux » et contribuer au développement durable et réduire le risque de futures pandémies. De récentes études ont mis en évidence tout un éventail de solutions pour intégrer les facteurs liés à la diversité biologique aux mesures d’encouragement et de rétablissement, par exemple : renforcer et appliquer des réglementations sur l’utilisation des terres, le commerce des animaux sauvages et la pollution; des projets d’étude et de conditionnalité sur les conséquences pour la diversité biologique, la promotion d’emplois et le soutien au revenu pour la conservation de la diversité biologique, l’utilisation durable et la restauration, l’amélioration des mesures d’encouragement et la participation des secteurs privé et financier dans les contextes abordés ci-dessus.

Questions directrices :

1. *De quelles occasions profite votre gouvernement pour éliminer les mesures d’encouragement et subventions nuisibles ou les réacheminer à la conservation et l’utilisation durable de la diversité biologique, et quelles difficultés connaît-il à cet égard?*
2. *De quelles occasions profite votre gouvernement pour mobiliser des ressources financières supplémentaires de toutes les sources, nationales et internationales, et quelles difficultés connaît-il à cet égard?*
3. *De quelle façon votre gouvernement fait-il la promotion de la conservation et de l’utilisation durable de la diversité biologique dans le cadre d’un rétablissement durable de la COVID-19?*
4. *De quelles occasions profite votre gouvernement pour créer des conditions de facilitation pour les secteurs privé et financier afin de réduire/gérer les risques pour la diversité biologique et accroître son financement des projets ayant un impact positif sur la nature, et quelles difficultés connaît-il à cet égard?*
5. *Qu’est-ce que votre gouvernement inclurait dans votre plan national de financement de la diversité biologique?*